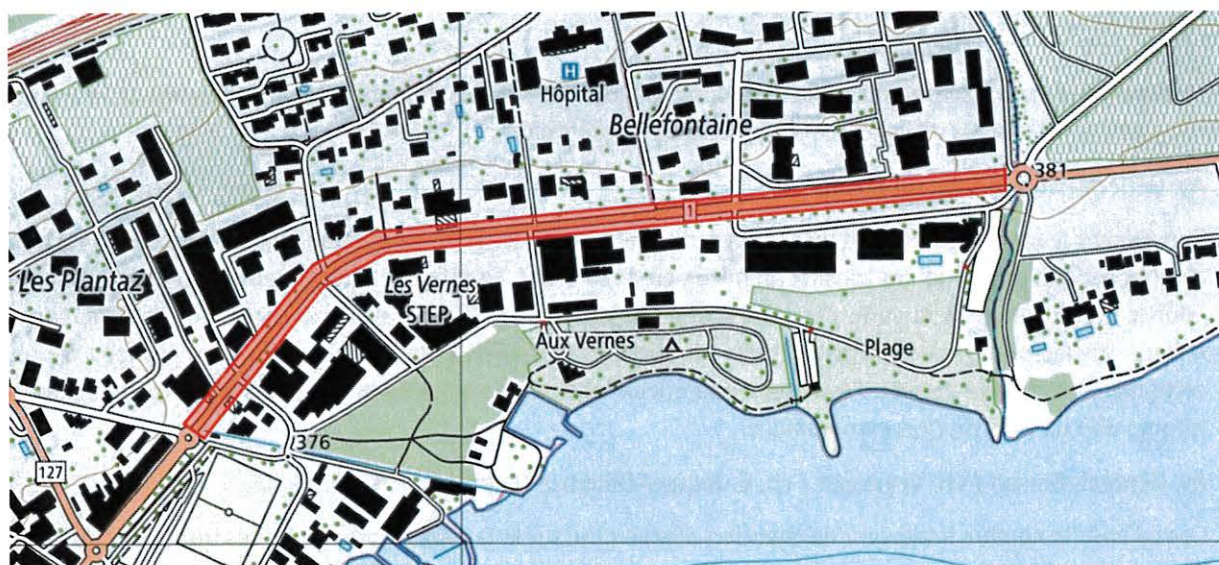


COMMUNIQUÉ N° 21 - LÉGISLATURE 2021/2026

1 TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RTE DE LAUSANNE (RC1)

Les travaux de requalification de la rte de Lausanne (RC1), d'une durée estimée à 2 ans environ, ont débuté le 22 janvier 2024, en commençant par la partie après le giratoire de la Couronnette (côté Perroy de la route de Lausanne) pour se terminer au giratoire Châtelain (côté centre de Rolle). L'ensemble du tronçon est représenté en rouge ci-dessous :



Un tous-ménages sur ce sujet a été distribué à Rolle et aux autorités des communes voisines.

2 PLANIFICATION DES TRAVAUX

De nombreux projets sont en cours d'études auprès de nos Services techniques pour assurer l'entretien des réseaux souterrains. L'arrivée du futur chauffage à distance (CAD) génère également l'opportunité d'adapter les infrastructures tant routières que de distribution et d'évacuation.

Ainsi, en fonction des impératifs liés au CAD, un planning intentionnel des travaux a été établi. Il tient compte également des gênes qu'un chantier peut produire sur la fluidité du trafic par rapport à l'ensemble du territoire.

La situation à ce jour se présente ainsi, sous réserve du résultat des procédures à venir, des conditions techniques et légales impératives, des décisions que prendra le Conseil communal, etc. :

- Rte de Lausanne (RC1)

Comme indiqué ci-dessus, les travaux commenceront le 22 janvier 2024 pour une durée d'environ une année et demie à deux ans. Ils débiteront depuis le giratoire de la Couronnette.

- **Ch. de Jolimont**

Les études relatives au réaménagement routier, aux adaptations des infrastructures souterraines et au chauffage à distance sont en cours. Les travaux sont projetés pour la fin de l'année 2024 environ et en 2025.

- **Ch. de Jolimont / ch. du Grand-Pré / rte de la Vallée**

Les études relatives au réaménagement routier, aux adaptations des infrastructures souterraines et au chauffage à distance sont en cours. Le début des travaux est projeté pour la fin 2024 – début 2025. Toutefois, leur réalisation étant liée aux procédures, le planning doit encore être affiné.

- **Rte des Quatre-Communes / ch. E. Jaques-Dalcroze**

Les études actuellement en cours pour la réhabilitation des infrastructures souterraines ainsi que des aménagements routiers doivent intégrer le futur chauffage à distance. Les travaux sont projetés pour la fin de l'année 2024 environ et en 2025.

Les travaux ci-dessous seront réagendés en fonction des possibilités financières de la Commune, s'agissant principalement de travaux de collecteurs à remettre en conformité :

- **Av. Général-Guisan / ch. du Rosey**

Considérant le nombre important de chantiers d'envergure sur le territoire communal, ces tronçons font l'objet d'un report afin d'engager les travaux au mieux en 2026-2027. En effet, le déploiement du CAD étant planifié pour le secteur ouest à la suite des infrastructures à réaliser prioritairement au Centre, il est opportun de retarder les adaptations des infrastructures souterraines existantes pour regrouper les interventions. De plus cette manière de faire permet d'échelonner au mieux les chantiers pour éviter de solliciter en même temps de trop nombreux axes routiers communaux.

- **Av. Général-Guisan / ch. Veyrassat / ch. E. Jaques-Dalcroze (côté est)**

Considérant le nombre important de chantiers d'envergure sur le territoire communal, ces tronçons font l'objet d'un report, afin d'engager les travaux au mieux en 2026-2027.

D'une manière générale, tout sera mis en œuvre afin de limiter les nuisances tant pour les habitants avoisinants les chantiers, que pour les usagers du domaine public.

Voir carte en annexe.

3 PERSONNEL COMMUNAL

À la fin décembre, nous avons reçu la démission pour fin février 2024 d'une collaboratrice du Contrôle des habitants. Nous tenons à la remercier pour les années de service au sein de l'administration. Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir tant professionnel et personnel.

C'est avec plaisir que nous accueillons en date du 15 janvier 2024 un nouveau patrouilleur au service de la sécurité publique.



4 ADAPTATIONS GESTION DES PLANTATIONS

Dans le cadre d'une meilleure gestion des plantations en faveur de la faune, de la flore et de la biodiversité, le service de la Voirie et Espaces Verts entreprend certaines adaptations sur les manières de procéder.

La démarche ayant commencé par l'Ouest des quais, les arbres et arbustes sont détourés afin que les adventices indésirables, qui puisent l'eau et les nutriments du sol faisant concurrence aux plantes existantes, ne soient plus présentes. Une couche de compost sera mise en place pour amender le sol, recouvert par un paillage végétal afin de ne plus devoir débroussailler.

Ainsi, les blessures du collet des plantes et le compactage du sol seront évités. De plus, l'évaporation de l'humidité du sol et la pousse des adventices seront limitées et le désherbage facilité. Le fait de ne plus utiliser de machines sur les systèmes racinaires avantagera les échanges hydriques et gazeux.

En parallèle, une taille de saison est effectuée en fonction de l'essence, en rapport à l'époque de floraison de celle-ci.



5 EBILL

Depuis le 1er janvier 2024, la Commune de Rolle propose, sur demande/adhésion, d'envoyer les factures directement sous forme numérique dans le banking en ligne des clients.

Les utilisateurs pourront payer, en toute sécurité, leurs factures électroniques via eBill en utilisant simplement l'application e-banking de leurs établissements financiers.

Les factures régulières (gaz, taxe déchets, impôt foncier, épuration) seront accompagnées d'un flyer afin d'obtenir un maximum d'adhérents.



6 TABLEAUX SCHMUTZ

Des tableaux peints par Jürg Schmutz ont été offerts la Commune par les héritiers de sa veuve : la Municipalité prévoit une exposition à l'Office du tourisme début 2025, ainsi que la vente de ces tableaux.

Le revenu de cette vente sera reversé à Solidarolle.

7 REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE CÉCILE ROD

Durant l'absence maternité de la municipale Cécile Rod, son dicastère « Urbanisme, police des constructions, mobilité et développement durable » sera repris par M. Nicolas Walter entre mars et juillet 2024. M. Walter est déjà le municipal remplaçant officiel de Mme Rod pour la législature et la Municipalité le remercie pour cette charge supplémentaire conséquente qu'il a accepté d'endosser pour la période concernée.

8 FUSION : RENCONTRE AVEC TARTEGNIN ET ESSERTINES-SUR-ROLLE

Le 15 janvier 2024, les municipalités de Rolle, Tartegnin et Essertines-sur-Rolle se sont retrouvées au Château pour aborder la question de la fusion mise en suspens en 2019.

Il a été relevé que beaucoup de changements sont survenus depuis 5 ans, non seulement en ce qui concerne la composition des municipalités, mais également par rapport aux problématiques devenues importantes ces dernières années : sécurité, climat, cyberattaque, immigration, développement durable, chauffage à distance, etc.

La municipalité d'Essertines-sur-Rolle, qui va renouveler deux de ses membres en avril 2024 et qui est actuellement accaparée par le projet éolien, souhaite reprendre le thème de la fusion ultérieurement.

Un grand travail avait été fait pour la fusion entre 2017 et 2019, en particulier l'établissement d'un projet de convention entre les 3 communes. Du temps sera laissé aux municipalités actuelles pour prendre connaissance de cette convention, avant de prévoir une nouvelle rencontre entre Rolle, Tartegnin et Essertines-sur-Rolle pour en discuter.

Les 3 municipalités s'accordent sur le fait que, quelle que soit l'avancée du projet de fusion, la poursuite des collaborations existantes est souhaitée (AIER, SDIS, ORPC, ARAS, etc.).

9 TARIFS GAZ DU 2^E SEMESTRE 2023

Après analyse des prix de fourniture mensuels du gaz ainsi que des prévisions pour la fin de l'année, la Municipalité a été contrainte d'adapter une nouvelle fois les tarifs gaz pour le 2^e semestre 2023.

Ainsi, à partir du 1^{er} juillet 2023, une hausse de 1.5 cts/kWh sera appliquée à tous les tarifs, ce qui correspond à 12.5 cts/kWh pour le tarif 03 (chauffage + eau chaude + cuisson).

Cette majoration a été limitée autant que possible au vu des coûts actuels.

Les tarifs qui seront appliqués pour l'année 2024 ne sont actuellement pas fixés et dépendront principalement des prochaines prévisions.



10 NATURALISATIONS

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 4 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.

11 ENQUÊTES PUBLIQUES

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 5 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.

12 CONSULTATION PUBLIQUE ET EXPOSITION EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS DU DISTRICT DE NYON

La Région de Nyon élabore depuis 2021 en collaboration avec le Canton de Vaud une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), afin de garantir la diversité des activités économiques et favoriser la création d'emplois. Chaque région est sollicitée par l'État de Vaud pour mettre en œuvre une telle stratégie, permettant notamment de travailler sur l'optimisation de l'existant, l'évaluation de besoins futurs et les actions foncières à entreprendre.

À la suite des phases de diagnostic et d'élaboration du volet stratégique et opérationnel, la procédure d'approbation auprès du Canton a pu être lancée en 2023 et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a préavisé favorablement la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon.

La consultation publique de la SRGZA est prévue du samedi 27 janvier au dimanche 25 février 2024 dans chacune des 47 communes du district, selon les modalités définies individuellement.

Durant cette période, il sera également possible de consulter le dossier de la stratégie et les documents utiles à la Région de Nyon aux heures d'ouverture (Grand-Rue 24, Nyon). Une exposition photos réalisée par la photographe Delphine Schacher accompagne cette consultation publique. Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 27 janvier, de 10h30 à 13h30 dans les locaux de la Région de Nyon (entrée libre).

Pour plus d'information : regiondenyon.ch/consultation-srgza

13 TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT DU NOUVEL OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION DES MINEURS DE L'OUEST À ROLLE

Le Conseil d'État soumet une demande de crédit d'investissement d'un montant de 1'424'000 fr. pour la transformation et l'aménagement de surfaces pour accueillir le nouvel Office régional de protection des mineurs (ORPM) de Rolle. Dans le cadre d'un programme de réforme interne de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, une redistribution géographique des communes par office et un déménagement de l'ORPM de l'ouest dans des surfaces plus adaptées sont nécessaires. Ceci permettra d'assurer une prise en charge efficace des mineurs, en tenant compte des effets démographiques pour les dix années à venir et en garantissant une proximité avec les usagers.

Les locaux retenus auront une surface d'env. 1'000m² dans le complexe A-One, Business Center, à Rolle.



14 TAILLES D'ENTRETIEN D'ARBRES

La Commission des arbres a identifié que, sur le territoire communal, certains platanes étaient dangereux en raison de chancres importants (branches creuses, voir photo ci-dessous), chancres résultant de champignons lignivores se nourrissant du bois. Dès lors, la statique de certaines charpentières pose des problèmes de sécurité pour les usagers du domaine public, notamment celle des piétons.

Dans le cadre de la tournée des tailles d'entretien annuelles, le service de la Voirie et des Espaces Verts a dû supprimer les parties les plus touchées.

Une analyse plus approfondie sera effectuée pour connaître plus précisément l'état sanitaire de ces platanes et des mesures à prendre, le cas échéant.



15 CULTURE-SPORT-MANIFESTATIONS

Le 7 décembre dernier, à l'invitation de la Municipalité, environ 220 personnes ont participé au traditionnel Noël des Aîné-es au restaurant Eldora du A-One Center. Après un excellent repas, le loto organisé par la Municipalité a rencontré un franc succès.

L'Association SaunaRolle a mis en place son installation de sauna au Parc Arthur-Vittel et propose ses activités de sauna et baignade en eau froide du 20 janvier au 31 mars : www.saunarolle.ch.

Événements à venir – www.rolle.ch/agenda

- Saison artistique du Casino Théâtre : www.theatre-rolle.ch
- 10 mars : Marché dominical (Château)
- 14 mars : Mérites rollois (Casino)
- 15-17 mars : Festival du Film Vert (Casino) www.festivaldufilmvert.ch

Annexe : carte de la planification des travaux 2024-2027.

Rolle, le 22 janvier 2024

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst



Secteurs des chantiers



**Route des Quatre-Communes -
P.I. sous voies**

**A. Général-Guisan /
Ch. Veyrassat / Ch.
E.J. Dalcroze**

**Rte de la Vallée - Ch. de Jolimont et
Ch. de Grand-Pré**

Ch. E. J. Dalcroze

Av. G. Guisan/ch. du Rosey

CAD / Lac - Av. Châtelain - Ch. de
illmont - Ch. de Grand-Pré

Route de Lausanne (RC1)